

**PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)**

(Attention, ceci n'est pas une convention)

**Année scolaire : 2025 – 2026**

**ESPACE ENTREPRISE :**

**NOM ou RAISON SOCIALE** de l'entreprise : .....

SIRET : .....

Adresse : .....

CP, Ville : .....

**CACHET :**

**SIGNATURE :**

Téléphone : .....

Mail : .....

Domaine d'activité : .....

Nom et Prénom du **REPRESENTANT DE L'ENTREPRISE** : .....

Fonction : .....

Nom et Prénom du **TUTEUR DE STAGE** : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**PERIODE DE STAGE :** DU : ..... Au : .....

Horaire sur une base de 35h.\*

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

*\*Concernant les élèves mineurs : La durée de travail de l'élève mineur ne peut excéder 7 heures par jour et 35 heures par semaine.*

**Le repos hebdomadaire de l'élève mineur doit être d'une durée minimale de deux jours consécutifs.** La période minimale de repos hebdomadaire doit comprendre le dimanche, sauf en cas de dérogation légale. Pour chaque période de vingt-quatre heures, la période minimale de repos quotidien est fixée à quatorze heures consécutives pour l'élève mineur de moins de seize ans et à douze heures consécutives pour l'élève mineur de seize à dix-huit ans. Au-delà de quatre heures et demie de travail quotidien, l'élève mineur doit bénéficier d'une pause d'au moins trente minutes consécutives. Le travail de nuit est interdit :

- à l'élève mineur de seize à dix-huit ans entre vingt-deux heures le soir et six heures le matin ;
- à l'élève mineur de moins de seize ans entre vingt heures et six heures.

*Ces dispositions ne peuvent pas faire l'objet d'une dérogation.*

**ACCEPTATION DE**  
**PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)**  
(Attention, ceci n'est pas une convention)

ACTIVITES pouvant être réalisé :	OUI	NON
<b>C4 - REALISER</b>		
Gérer la protection des personnes et de l'environnement		
Réaliser un modelage en bas-relief		
Graver tout type de lettres ou ornements		
Réaliser un état de surface, une finition		
Sculpter en bas-rel		
Fixer une ornementation		
Poser des éléments		
Restaurer ou réparer un élément		
<b>C5 - CONTROLER</b>		
Assurer la qualité des produits et matériaux		
Assurer la maintenance de premier niveau		
Assurer la livraison de l'ouvrage		

**ESPACE ELEVE :**

NOM : .....

Prénom : .....

Classe :

**BMA – Gravure sur Pierre**

**ESPACE PROFESSEUR :**

ACCEPTATION DU PROFESSEUR : OUI NON

NOM : .....

Signature :

Pour tous renseignements : Tél : 03 22 50 43 00 / 03 22 50 43 12

Directeur Délégué aux Formations Professionnelles  
Xavier POUILLAUME : xavier.pouillaume@ac-amiens.fr

Assistante du Directeur Délégué aux Formations Professionnelles  
Mélanie CALIPPE : melanie.calippe@ac-amiens.fr